



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Cirque : ateliers, stages, formations à Bruxelles

Adresses bruxelloises proposant des ateliers, stages ou formations en arts du cirque, arts de la rue et arts forains...



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)

- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Les soutiens aux circassiens : services de référence

Adresses de référence utiles pour aider les artistes circassiens...



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Cirque : festivals

Vous cherchez une rencontre de jonglerie, un festival de cirque à Bruxelles ou en Wallonie ? Voici des adresses de festivals de cirque et des arts de la rue organisés annuellement ou bisannuellement.



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Etudier en Arts du cirque

A l'instar d'autres disciplines, sportives ou culturelles, il est possible de **suivre des études supérieures dans une école de cirque reconnue**. En Belgique, il n'existe qu'une seule école officielle pour les études en arts du cirque. Il n'y a donc pas beaucoup de places et vu le nombre de candidat(e)s, la sélection est rude. De plus, il faut faire face à de bons candidats provenant d'autres pays. C'est une matière

exigeante, mais attrayante dans laquelle on n'a pas intérêt à « sécher » les cours. Ces études exigent un investissement exclusif qui rend difficile toute activité parallèle. Ces études se caractérisent aussi par la réalisation d'un projet personnel axé sur l'acte circassien pour lequel chaque étudiant est encadré durant son cursus.

Les études supérieures en Arts du Cirque sont reconnues par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et la CoCoF.

Ce sont soit des études non universitaires soit de deuxième cycle universitaire/master en Arts du spectacle.

A la fin de la formation supérieure, l'étudiant se voit délivrer un **baccalauréat professionnalisant en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication – option Arts du cirque**, qui mène aux métiers d'artiste de cirque : acrobate, jongleur, trapéziste, équilibriste, pantomime...

A la fin de la formation universitaire de deuxième cycle, l'étudiant se voit délivrer un **master en Arts du spectacle**.

Les conditions d'admission en Ecole supérieure des Arts

- Etre porteur du certificat d'enseignement secondaire supérieur ou d'un diplôme équivalent obtenu à l'étranger (CESS en Belgique – Baccalauréat en France).
- De préférence, ne pas avoir atteint 23 ans au moment de poser sa candidature.
- Réussir une épreuve d'admission spécifique qui permettra d'évaluer l'aptitude à suivre cette formation artistique.
- Les candidats devront avoir une excellente préparation en arts du cirque (bonne préparation physique, bon niveau acrobatique, préparation artistique au jeu, danse et histoire de l'art). Ainsi, le passage par une école préparatoire est fortement conseillé.

La date limite d'inscription est le 6 mars 2022 pour les pré-sélections et le 3 mai 2022 pour les sélections finales. L'annonce des pré-sélections se fait par e-mail le 29 avril 2022 et le 9 mai 2022 pour les sélections. L'inscription à l'épreuve d'admission coûte 50€.

Plus d'infos sur les épreuves d'admissions [ici](#).

Le minerval

- Pour tous les étudiants de 1ère et 2ème année : 175,01€/an
- Pour les étudiants de 3ème année : 227,24€/an
- Pour les étudiants ressortissants d'un pays hors Union Européenne: en plus du minerval officiel, un droit d'inscription spécifique est exigé : 992,00€/an

Adresses utiles

A Bruxelles, une seule Ecole supérieure des Arts propose cette option :

Ecole supérieure des arts du cirque-ESAC

Campus du CERIA bâtiment 8B – Rue Emile Gryzon, 1

1070 Anderlecht

Tél.: 02/526.79.00

info@esac.be – admissions.2022@esac.be (pour l'envoi du dossier)

www.esac.be

[Facebook](#)

[Instagram](#)

Disciplines de base : Acrobatie, danse, jeu. Les techniques de cirque : Equilibre, aérien, jonglerie. Le programme comprend des disciplines complémentaires telles que la scénographie, la dramaturgie, la musique, la régie et l'histoire du cirque. Autres cours axés sur la vie professionnelle : langues vivantes et gestion.

A l'université à Bruxelles :

Il est possible de suivre un Master en Arts du spectacle vivant (2 ans) orienté arts du cirque.

Finalités possibles : Finalité « cinéma et spectacle vivant »
– Finalité internationale « Comparative dramaturgy and performance research » – Finalité didactique option spectacle vivant.

Divers workshops pratiques organisés avec des structures culturelles complètent la formation théorique. Ce diplôme mène aux métiers encadrant le monde du spectacle (critique, dramaturge, organisateur d'évènements culturels, enseignant en art du spectacle-cirque...)

ULB-Université libre de Bruxelles

Arts du spectacle vivant (Adresse courrier)

CP 123

Avenue F. Roosevelt, 50

1050 BRUXELLES

Maison des Arts (Adresse visiteurs)

Bureau J56.3.105

Avenue Jeanne, 56

1050 Bruxelles

Tél : 02/650.42.42

master.spectacle.vivant.ltc@ulb.be

<https://ltc.ulb.be/artsduspectacle>

[Facebook](#)

Autres adresses utiles :

Fédération européenne des écoles de cirque professionnelles– FEDEC

Rue du Meiboom, 18 – Bureau 4.12

1000 Bruxelles

Tél.: 02/526.70.09

info@fedec.eu

www.fedec.eu

Sur le site web de la FEDEC ,vous trouverez son réseau

international qui vous sera utile si vous souhaitez tenter votre chance en vous expatriant.

Réseau qui permet aux écoles de cirque de mieux se connaître et d'échanger leurs expériences en matière de pédagogie et d'intégration artistique. Organisation d'échanges bilatéraux et multilatéraux d'élèves, de professeurs et d'administrateurs, promotion du travail des jeunes artistes et des jeunes créateurs issus des écoles, renseignements sur l'enseignement en arts du cirque.

Fédération Wallonie-Bruxelles-Service des équivalences de l'enseignement secondaire

Bâtiment Les Ateliers

Rue Adolphe Lavallée, 1 (courrier) ou Rue Courtois, 4 (sur place sur rdv)

1080 Molenbeek

Tél.: 02/690.86.86 (renseignements et rdv)

equi.oblig@cfwb.be

www.equivalences.cfwb.be

Les étudiants étrangers doivent demander à ce service, une équivalence de leur diplôme pour venir étudier en Belgique. Le dossier d'équivalence doit être introduit pour le 15 juillet 2022 au plus tard.

MAJ 2022

[RGPD](#)

[Politique de cookies \(EU\)](#)

- [Suivre](#)

INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339

1030 Bruxelles

Tél.: 02 733 11 93

inforjeunes@jeminforme.be



actiris

.brussels 

au coeur de l'emploi



**FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**